

# PLU

MODIFICATION DE DROIT COMMUN N°3



## PLAN DES SERVITUDES MODIFIÉ

PLU approuvé par délibération du Conseil Municipal en date 26/02/2004  
Modification N°1 approuvée par délibération du Conseil Municipal en date 01/06/2006  
Mise à jour du PLU approuvée le 16/05/2008  
Modification N°2 approuvée par délibération du Conseil Municipal en date 27/01/2011  
Modification simplifiée N°1 approuvée par délibération du Conseil Communautaire le 09/07/2018

Modification N°3 :  
Prescrite par délibération du Conseil Communautaire le 24/04/2018  
Enquête publique du 02/07/2018 au 06/08/2018 inclus  
Modification approuvée le 25/09/2018

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Communautaire  
en date du 25/09/2018  
Le Président



-  A4 : Servitude pour passage d'engins
-  AC1 : Monuments historiques
-  I3 : Gaz
-  I4 : Electricité
-  PT2 : TELECOMMUNICATIONS  
Liaison Hertziene Les Gardes/Le Tremblay
-  PT3 : TELECOMMUNICATIONS câbles n°256
-  I1 bis : Pipelines à hydrocarbures liquides

Echelle : 1/3500 ème

